

# Société de la connaissance : la nouvelle frontière

*En présence de Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Sous le haut patronage de Claude Goasguen, député de Paris, délégué général de  
l'UMP en charge de l'Université, ancien ministre,  
Convention organisée par Valérie Pécresse, député des Yvelines, porte-parole de  
l'UMP et Laurent Wauquiez, député de Haute-Loire, secrétaire national de l'UMP  
auprès du secrétaire général délégué.*

*Comité scientifique d'organisation présidé par Jean-François Dhainaut,  
président de l'université René Descartes-Paris 5*

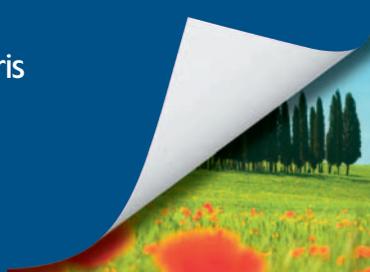


## *Convention pour la France d'après*

**Mercredi 4 octobre 2006**  
de 8h30 à 18h00

Maison de la Mutualité  
22, rue Saint-Victor 75005 Paris

avec la collaboration de



# Société de la connaissance : la nouvelle frontière

La mondialisation lance à notre pays le défi d'une concurrence internationale sans précédent où la recherche et l'innovation jouent un rôle déterminant. Parallèlement, la mondialisation et les technologies de l'information soulèvent l'espoir d'un monde nouveau où le savoir et la connaissance seront accessibles à tous.

Face à ce double défi, la France ne manque ni d'atouts, ni de capacités. Notre recherche et notre technologie furent pionnières dans certains domaines comme l'électro-nucléaire, l'industrie ferroviaire et aéronautique ou la biologie moléculaire. Des chercheurs français brillent dans des pôles d'excellence internationalement reconnus comme les mathématiques et la physique. Les grandes écoles et les IUT forment des diplômés dont les compétences sont appréciées et recherchées par les employeurs. Quant aux universités, elles ont absorbé tant bien que mal le choc de la massification de l'enseignement supérieur.

Façonnés au lendemain de la seconde guerre mondiale dans un contexte de reconstruction et de rattrapage, l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre pays peinent toutefois à s'adapter aux nouvelles exigences du monde contemporain. Comme le montrent les comparaisons internationales, nous ne sommes plus en ligne avec les standards internationaux dans ce domaine. Les moyens mobilisés sont insuffisants. Nos performances et notre attractivité s'érodent. L'impact de nos travaux scientifiques est en recul. L'effet d'entraînement de la recherche sur l'innovation économique donne des signes de faiblesse. Nos étudiants, déjà moins nombreux qu'ailleurs, échouent davantage tandis qu'augmentent les capacités d'accueil dans des filières sans débouchés. Et de plus en plus de jeunes chercheurs font le choix de s'expatrier pour réussir.

Il n'y a pas de fatalité à cette situation. Dans le prolongement des ambitions que l'Union européenne s'est assignées à Lisbonne, et pour amplifier l'action de redressement engagée par le gouvernement actuel avec le lancement des pôles de compétitivité et le Pacte national pour la recherche, une réforme de fond de notre système d'enseignement supérieur et de recherche est désormais indispensable. Nos pôles d'excellence sont trop peu nombreux et nos universités, privées des moyens de leur autonomie et placées à la périphérie de l'effort de recherche, sont dans l'incapacité de jouer le rôle qui devrait être le leur dans l'élaboration et la diffusion des connaissances les plus avancées. Aller de l'avant doit être une priorité absolue car cette réforme engage directement l'avenir de notre pays et déterminera le rang qu'il occupera demain dans le monde.

Comment renforcer les performances et l'attractivité de notre système d'enseignement supérieur et de recherche ? Comment favoriser l'émergence de campus universitaires puissants et internationalement reconnus ? Comment accroître notre effort de recherche et d'innovation technologique et amplifier son impact sur notre potentiel de croissance ? Qu'attendre de l'Europe dans ce domaine ? Comment hisser la France aux avant-postes de la société de l'information ? Comment accroître les chances de réussite des étudiants et lutter contre les injustices dont ils sont victimes ? Comment rendre la connaissance accessible à tous ?

9h00

## Ouverture des travaux

**Intervention de Gilles de Robien**, ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

9h30

## Forces et faiblesses de l'enseignement supérieur et de la recherche en France

L'enseignement supérieur et la recherche ont connu de profondes évolutions depuis vingt ans, avec, notamment, la massification des études et la mise en place du système LMD (licence-mastère-doctorat) en ce qui concerne l'université, la montée de la spécialisation et de la compétition entre les laboratoires en ce qui concerne la recherche. Des succès ont été obtenus dans ces différents domaines. L'université française s'est beaucoup démocratisée, tandis que la recherche française se situe aujourd'hui au cinquième rang mondial en parts de publications scientifiques. Pourquoi l'enseignement supérieur ne parvient-il cependant pas à conduire plus d'étudiants au diplôme et tous les diplômés à l'emploi ? Pourquoi les classements internationaux ne font-ils pas figurer nos universités et nos grandes écoles parmi les meilleures ? Pourquoi la recherche française apparaît-elle fragilisée par le manque de moyens et l'absence de coordination entre les différents organismes qui la composent ?

11h00

## Débats simultanés

### Premier débat - Un nouveau contrat d'objectifs pour l'enseignement supérieur

La question des missions assignées à l'enseignement supérieur n'est pas réellement posée aujourd'hui. L'université devrait permettre à tout jeune diplômé d'accéder à un emploi correspondant à ses compétences ; or, près de 90 000 jeunes par an sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme. Les interactions entre l'enseignement supérieur et la recherche d'une part, l'enseignement supérieur et le monde professionnel d'autre part, sont insuffisantes. Quel contrat d'objectifs définir pour l'enseignement supérieur ? Comment améliorer l'information sur les débouchés offerts par chaque formation ? Quel rôle l'enseignement supérieur doit-il jouer dans l'exigence de formation tout au long de la vie commandée par la globalisation des économies ?

### Deuxième débat - La gouvernance de l'université au service de la performance

En France, les universités restent à la périphérie au lieu d'être au centre du système d'enseignement supérieur et de recherche. Elles sont marginalisées, d'une part, par les grandes écoles, d'autre part, par l'intervention d'organismes nationaux (CNRS, INSERM, INRA, CEA...) dans le pilotage de la recherche. Le principe d'autonomie des universités, affirmé dans la loi Savary de 1984, est resté lettre morte du point de vue tant des capacités de pilotage, de gestion et d'organisation interne des établissements, que de leurs orientations scientifiques. Comment accroître et diversifier les sources de financement des universités afin de leur donner les moyens de projets scientifiques et pédagogiques ambitieux ? Comment utiliser davantage les complémentarités entre les universités et les grandes écoles dont l'excellence est reconnue ? Comment se donner les moyens d'une réelle autonomie des universités leur permettant d'aller beaucoup plus loin dans l'expérimentation de nouveaux modèles d'organisation et de gestion ?

### Troisième débat - Vie étudiante : moins d'injustices, plus de facilités

Malgré le coût relativement limité des cursus de l'enseignement supérieur français au regard des standards internationaux, la situation matérielle des étudiants est précaire, en raison notamment du coût du logement, des difficultés d'accès au crédit ou encore des lacunes des systèmes d'aide sociale. L'état de nos campus affaiblit l'attractivité de nos établissements aux yeux des meilleurs étudiants et enseignants étrangers. Il prive nos étudiants d'un des meilleurs aspects de la vie étudiante, y compris pour la diffusion et le partage des savoirs, des idées, de la connaissance. Quelles réformes entreprendre pour rendre plus accessibles à ceux qui en ont besoin les prêts et les bourses ? Que faire en matière de logement étudiant ? Comment créer des campus de niveau international ? Comment développer l'accompagnement des élèves en difficulté et favoriser les tutorats ? Comment améliorer les conditions d'accueil des stagiaires ?

##### **Quatrième débat - Une nouvelle ambition pour notre stratégie nationale de recherche**

Alors que la concurrence internationale ne cesse de s'intensifier, la qualité du potentiel de recherche est un atout déterminant pour la compétitivité d'un pays comme le nôtre. Le Pacte national pour la recherche et la loi de programmation pour la recherche promulguée en avril 2006 ont permis certaines avancées. Comment aller plus loin pour renforcer les performances de notre appareil de recherche ? Quel avenir pour nos grands organismes de recherche ? Quelle place doit-on réserver à l'université et aux grandes écoles dans notre effort de recherche ? Comment éviter que nos meilleurs chercheurs s'expatrient et comment faire venir les chercheurs étrangers les plus prometteurs ? Comment améliorer les perspectives de carrière et de rémunération des chercheurs ? Quel contenu donner à l'espace européen de la recherche et du développement ?

##### **Cinquième débat - Se donner les moyens d'une véritable politique d'innovation**

Recherche fondamentale et recherche appliquée, recherche publique et recherche privée, ces dimensions ne doivent pas s'opposer ou s'exclure. Ce sont des composantes complémentaires et indissociables d'un effort puissant et cohérent au service de l'innovation. Le Conseil européen de Barcelone a d'ailleurs fixé à 3% du produit intérieur brut les dépenses qui devraient être consacrées à la recherche et au développement dans les différents pays de l'Union européenne, dont 2% dans le secteur privé. Or, avec seulement 2,2% du PIB alloués à la recherche dont 1,4% dans les entreprises, la France accuse un retard qui doit être comblé. Cet effort quantitatif devra se doubler d'un effort qualitatif pour améliorer l'efficacité de la dépense de recherche. Quels partenariats envisager entre la recherche publique et celle des entreprises ? Comment améliorer la valorisation des travaux de la recherche et favoriser le développement de nouvelles entreprises innovantes par les chercheurs ? Comment améliorer le financement des PME et stimuler leurs capacités d'innovation ? Qu'attendre des pôles d'attractivité et de l'agence pour l'innovation industrielle ?

##### **Sixième débat - Relever le défi de la société de l'information**

L'émergence de la société de la connaissance procède largement des potentialités inscrites dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) : nouveaux moyens de diffusion et de classification du savoir, approfondissement du lien entre science et société, mais aussi développement d'une authentique intelligence collective. Avons-nous suffisamment pris conscience des conséquences du développement des TIC ? Quels outils et quelles politiques la France et l'Union européenne doivent-elles mettre en place pour être la hauteur des défis de la société de l'information ? Comment favoriser le dynamisme de l'Internet francophone, dans sa double dimension, non marchande et commerciale ?

##### **Les enjeux internationaux de la bataille de l'intelligence.**

A l'heure de l'économie de la connaissance et face aux défis de la mondialisation, l'avenir et la place de notre pays, et au-delà de l'Europe entière, dépendent de notre capacité sans cesse renouvelée à innover. Or, outre l'absence de réforme d'ampleur de son outil de recherche et d'enseignement supérieur, la France souffre d'une masse critique insuffisante. Face à la concurrence de géants comme les Etats-Unis, la Chine, l'Inde, ou de pays qui compensent leur taille modeste par un très fort dynamisme, comme la Corée du Sud, la France court le risque d'un décrochage susceptible de retentir durablement sur son potentiel de croissance. Comment favoriser une coordination étroite entre les Etats membres de l'Union européenne, seule à même de nous maintenir ensemble aux meilleurs standards internationaux ? Comment donner un nouvel élan à l'Europe de la recherche ? Quelles stratégies privilégier en matière de propriété intellectuelle, de transferts de technologie et d'édiction des normes et standards mondiaux ?

**Conclusion de Nicolas Sarkozy**, président de l'UMP, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire.

# Interviendront notamment

- **Jean-Pierre Alix**, secrétaire général du Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS), chercheur au CNRS
- **Etienne-Emile Baulieu**, ancien président de l'Académie des sciences, membre de l'Académie nationale de médecine (ANM)
- **Bernard Belloc**, président honoraire de l'université Toulouse I-sciences sociales, chercheur à l'Institut d'économie industrielle (IDEI)
- **Yvon Berland**, président de l'université de la Méditerranée
- **Jean-Pierre Boisivon**, délégué général de l'Institut de l'entreprise (IDEP), ancien président du Centre national d'enseignement à distance (CNED), professeur émérite à l'université Panthéon-Assas Paris II
- **François Bourdoncle**, président-directeur général d'Exalead
- **Benoît Braida**, président de l'Association nationale des docteurs ès sciences (ANDES)
- **Christian Bréchet**, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)
- **Pierre Chappaz**, entrepreneur, fondateur de Kelkoo.com, Netvibes et Wikio
- **Louis Choquel**, président-directeur général de Zslide
- **Jacques Cremer**, directeur de l'Institut d'économie industrielle (IDEI) de Toulouse
- **Richard Descoings**, directeur de Sciences Po
- **Jean-Jacques Dordain**, directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA)
- **Yannick d'Escatha**, président du Centre national d'études spatiales (CNES), président du conseil d'administration de polytechnique, directeur de recherches au CNRS
- **Luc Ferry**, membre du Conseil économique et social (CES), ancien ministre
- **Philippe Froguel**, chef du service de génétique de l'université Imperial College (Londres), directeur de recherche au CNRS, directeur du département de génétique à l'institut Pasteur de Lille
- **Jean-Pierre Giran**, député du Var, secrétaire national de l'UMP en charge de l'Education
- **Pierre Kosciusko-Morizet**, président-directeur général de Price Minister
- **Tariq Krim**, président de Netvibes
- **Alain Lambert**, sénateur de l'Orne, secrétaire national de l'UMP en charge de l'Economie, ancien ministre
- **Vincent Merle**, professeur au Conservatoire des arts et métiers (CNAM), directeur de l'Observatoire sur la Validation des acquis d'expérience (VAE)
- **Bernard de Montmorillon**, président de l'université Paris IX Dauphine
- **Marc Le Bozec**, entrepreneur en biotechnologies
- **Jacqueline Lecourtier**, directrice de l'Agence nationale de la recherche (ANR)
- **Loïc Le Meur**, directeur général de la société Six apart
- **Jean-Robert Pitte**, président de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV)
- **Philippe Pouletty**, président du Conseil stratégique de l'innovation, directeur général de Truffle Venture
- **Alain Renaut**, philosophe
- **René Silvestre**, président-fondateur du magazine *L'étudiant*
- **Fabien de Sans Nicolas**, président des Jeunes Populaires
- **Philippe Stoffel-Munck**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)
- **Thierry Sueur**, vice-président propriété intellectuelle et affaires européennes de l'Air Liquide
- **Jean Therme**, directeur du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Grenoble
- **Arnaud Tourin**, chercheur à l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles (ESPCI)
- **Yannik Vallée**, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université
- **Olivier Vial**, délégué national de l'UNI

Cette liste n'est pas exhaustive.

# Convention pour la France d'après

Participez en direct  
à la Convention sur  
[www.u-m-p.org](http://www.u-m-p.org)

Posez vos questions sur  
[www.u-m-p.org](http://www.u-m-p.org)  
à partir du lundi 2 octobre 2006

Suivez l'intégralité  
de la Convention sur  
[www.u-m-p.org](http://www.u-m-p.org)



55, rue La Boétie 75008 Paris  
Tél : 01 40 76 62 93 - Fax : 01 40 76 61 70

Ce carton et une pièce d'identité vous seront demandés à l'entrée.